



Extrait du site Terre-en-vue

<https://www.terre-en-vue.be/actualite/article/appel-a-dons-mesure-speciale-covid-19>

Appel à dons - MESURE SPECIALE COVID-19

- Actualité -

Date de mise en ligne : jeudi 3 décembre 2020

Copyright © Terre-en-vue - Tous droits réservés

MESURE COVID-19 : RÉDUCTION FISCALE DE 60%

Le Covid-19 se sera décidément invité dans tous les domaines de nos vies. Mais, une fois n'est pas coutume, il est ici porteur de bonnes nouvelles : **si vous effectuez un don d'au moins 40Euros avant le 31/12/2020, vous aurez droit à une réduction fiscale de 60 %** (au lieu des 45 % habituels) ! Une mesure prise par l'État belge pour venir en aide au secteur associatif qui a lui aussi été fortement touché par la crise sanitaire.

Et donc concrètement, **UN DON DE 100 Euros NE VOUS COÛTE QUE 40 Euros.**

PLUS QUE JAMAIS LE MOMENT DE SOUTENIR TERRE-EN-VUE

Nous avons tous.tes été chamboulé.e.s par cette année pas comme les autres.

Une année qui nous a permis de **revoir nos priorités.**

Et quoi de plus prioritaire que de nous nourrir ?

Or, pour garantir une alimentation locale, saine, respectueuse du vivant et accessible à tous.tes, il faut **une base solide : la terre nourricière.**

Et pour en prendre soin, **des producteurs.trices** qui la cultivent en alliant respect de l'environnement et production de qualité.

Ces producteurs qui, cette année, ont dû aller puiser particulièrement loin dans leurs ressources : ré-inventer la saison au pied levé, faire face à la sécheresse qui ne nous quitte plus désormais, convaincre les nouveaux clients de rester à bord du navire après la première vague... Un travail colossal pour nous nourrir.



Chaque don nous permet de les soutenir davantage.

Alors pour finir cette « drôle » d'année en beauté, **faisons ensemble la différence.**

Parce que chaque don compte, FAITES UN DON A TERRE-EN-VUE AVANT LE 31/12 !

DONNÉES BANCAIRES POUR BÉNÉFICIER DE LA RÉDUCTION D'IMPÔTS

- 60 % au lieu de 45% en raison du COVID-19 -

Compte : BE10 0000 0000 0404 (BIC : BPOTBEB1).

Bénéficiaire : Fondation Roi Baudouin - Fonds « Les amis de Terre-en-vue »

Adresse : Rue Brederode 21, 1000 Bruxelles

Communication structurée : +++015/1570/00031+++

Une attestation fiscale vous sera transmise au début de l'année suivant vos dons.

Vous souhaitez établir un ordre permanent ?

Vous pouvez le faire :

- ▶ soit au moyen du formulaire en annexe, à transmettre à votre banque
- ▶ soit au moyen de votre banque en ligne (Home Banking) - cliquer sur « ordre permanent ».

Vous n'avez pas besoin d'une réduction fiscale ?

Vous pouvez alors tout simplement nous verser le montant souhaité au n° de compte bancaire de la fondation

Terre-en-vue : BE79 5230 4648 7933 (BIC : TRIOBEBB)

Communication souhaitée : "don à la fondation Terre-en-vue".

Envie de partager notre appel à dons ?

Partagez la vidéo ci-dessous sur les réseaux sociaux ou par mail !

Lecture

[Appel à dons - décembre 2020](#) par [Terre-en-vue](#)

<https://www.youtube.com/watch?v=drP6vN9W8vA&feature=youtu.be>

D'ores et déjà, à toutes et tous, MERCI !

Infos et questions : fondation@terre-en-vue.be - 0496 68 28 02